



Email – 12 mai 2014

A l'attention de M. Sellami, représentant du premier ministre pour le processus OGP

Cher Si Khaled,

Nous avons suivi les différents échanges qui ont eu lieu concernant l'implication de la société civile dans le processus OGP et nous nous réjouissons que l'Etat souhaite impliquer la société civile tunisienne dans le processus.

Cependant, nous pensons qu'il n'est pas raisonnable que l'Etat renvoie la balle à certaines associations de la société civile pour se débrouiller et choisir elles-mêmes des représentants au comité de pilotage. Nous pensons qu'un tel procédé est:

- 1) non transparent,
- 2) source de conflits au sein de la société civile
- 3) source de confusion dans la relation entre société civile et Etat

La société civile est diverse et variée. Elle ne se limite certainement pas aux associations qui ont assisté à la dernière réunion.

Etant donné qu'il n'y a pas eu une annonce officielle et publique (à ma connaissance) de la part de l'Etat demandant à la société civile intéressée de se faire connaître et de s'inscrire dans une sorte de listing, le processus ne peut être transparent. Il est entrain de se dérouler selon le procédé du bouche à oreille.

Si je me trompe et qu'il y a bien eu une annonce publique et officielle, je vous prie de m'excuser et souhaiterais avoir accès à cette information pour que nous puissions la diffuser dans notre site web et page FB.

Le communiqué de presse de TNnOGP, auquel nous avons pris part, ne compense certainement pas l'absence d'annonce officielle de la part de l'Etat.

Ce n'est pas le rôle de la société civile de se substituer à l'Etat, qui doit prendre toutes ses responsabilités.

Nous préconisons donc que l'Etat fasse une annonce publique et officielle avec publication dans des journaux pour appeler la société civile intéressée à s'inscrire auprès de l'Etat.

Nous préconisons en outre que l'Etat crée une plateforme web afin de recevoir ces inscriptions et qui permettra de faire le suivi de la consultation ultérieure.

Par ailleurs, nous considérons que c'est également à l'Etat de prendre ses responsabilités en établissant un procédé de sélection concernant le choix des membres du comité de pilotage.

Il n'est pas raisonnable qu'on nous demande de choisir entre nous et de nous débrouiller. Outre un manque de cohérence et de transparence, une telle démarche accentue les conflits et les confusions entre associations de la société civile d'une part et entre l'Etat et la société civile d'autre part.

Je souhaite ici dire que nous n'avons pas à avoir honte de ces conflits au sein de la société civile. Celle-ci n'est pas faite d'un bloc. Elle est diverse et variée et c'est ce qui fait sa richesse. Cependant, parce qu'elle n'est pas faite d'un bloc, l'Etat ne peut demander à "la société civile" de prendre des décisions à sa place.

Les membres de la société civile peuvent être un appui, une force de proposition, et même un critique avisé, pour vous aider à trouver la meilleure démarche mais ils ne peuvent en aucun cas se substituer à l'Etat qui doit rester responsable du mode de sélection.

Nous préconisons donc que, après avoir fait l'annonce officielle et publique et monter un listing complet des membres de la société civile intéressés (éventuellement à travers une plateforme web), l'Etat demande officiellement aux inscrits de donner, dans un certain délai bien précis, leurs propositions quant au procédé de sélection des membres du comité de pilotage qui doit représenter la société civile.

On pourrait envisager une série de réunions restreintes pour que ces propositions soient discutées.

Puis, ce sera à l'Etat de faire un choix concernant la procédure de sélection et d'en prendre ultérieurement la responsabilité. Nous refusons que l'Etat se déleste de sa responsabilité au bénéfice de certaines associations de la société civile (et ce, même si nous faisons partie de ces associations). Nous pensons que ce n'est pas notre rôle.

Notre rôle est de proposer, faire le suivi, critiquer, sensibiliser mais certainement pas de prendre des décisions à la place de l'Etat.

De notre côté, et parce que nous souhaitons que le processus soit le plus inclusif et le plus fédérateur possible, nous avons dès le départ adhéré à l'idée d'une coalition pour parler d'une seule voix. Cependant, ceci ne regarde aucunement l'Etat. C'est notre démarche interne et si certaines associations souhaitent rester à l'extérieure d'une telle coalition, elles sont libres et doivent pouvoir quand même être une force de proposition et participer à la procédure de sélection qui sera décidée par l'Etat.

La coalition, qu'elle continue ou pas, ne concerne absolument pas la démarche de l'Etat concernant le processus OGP. L'Etat doit pouvoir prendre ses décisions concernant le procédé de sélection indépendamment de l'existence ou non d'une coalition, qui ne regarde que nous.

Nous insistons sur la nécessité d'une annonce officielle et l'inscription de toutes les associations intéressées préalablement à toute consultation et toute décision concernant le procédé de sélection des membres du comité de pilotage. Sinon, tout le processus OGP, qui se base sur l'idée de transparence, se renierait lui-même.

Une fois le procédé de sélection décidé par l'Etat, toutes les associations inscrites antérieurement pourront candidater, si elles le souhaitent, pour être membres du comité de pilotage.

Nous préconisons que la procédure de sélection prenne en compte deux aspects:

- 1) un scoring sur certains critères pertinents
- 2) un scoring en fonction d'un vote des associations inscrites dans la plateforme.

Nous pensons qu'un pourcentage du score doit nécessairement dépendre du vote, sinon l'idée même de "représentants" de la société civile n'aurait aucun sens.

Ceci est notre proposition mais, encore une fois, nous insistons sur le fait que le choix final concernant le mode de sélection (et non pas la sélection elle-même) doit revenir à l'Etat qui devra en prendre l'entière responsabilité.

Nous sommes à votre disposition ainsi qu'à la disposition de nos collègues, membres des autres associations, pour en discuter et avancer.

Nous pensons que le souci de faire les choses vite ne doit aucunement sacrifier l'efficacité, la cohérence et la transparence, ni devenir source de confusion concernant les responsabilités des acteurs concernés.

Dans l'attente de votre réponse,
Très cordialement,

Farah Hached
Présidente
Labo' Démocratique